



LA **34^{ème}**
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE
DES MAIRES FRANCOPHONES
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
KINSHASA du 3 au 7 novembre 2014



Synthèse des travaux de la journée Climat

Les travaux de la journée CLIMAT ont été ouverts le mercredi 5 novembre à 10h45 par Madame Anne Hidalgo, Présidente de l'AIMF, Maire de Paris et Envoyée Spéciale du C40.

Dans son allocution inaugurale, Mme Hidalgo a fixé les grandes orientations des travaux du colloque en rappelant les enjeux fondamentaux de la question du changement climatique.

Faisant suite à l'allocution de Mme Anne Hidalgo, Madame Mariama Sarr, Ministre de la Femme, de l'Enfant et de la Famille du Sénégal et Maire de Kaolak a introduit la thématique et les enjeux du changement climatique en sa qualité de présidente du colloque avant d'annoncer le programme et introduire les différents panélistes.

Avant l'intervention des membres du premier panel, le Professeur Guy Rossatanga-Rignault a, dans un exposé à visée essentiellement méthodologique, posé le décor de la problématique du changement climatique.

A cet égard, après avoir présenté les nuances entre les concepts de « réchauffement climatique », « perturbations climatique » et « changement climatique », il s'est félicité du choix par l'AIMF de la terminologie « changement climatique », tout en préférant la notion de « défi climatique » évoquée par Mme Hidalgo dans son discours inaugurale.

Enfin, le Pr Rossatanga-Rignault a proposé 6 pistes à ouvrir dans le cadre de la lutte contre les effets du changement climatique avant de rappeler la série de questions auxquelles les participants étaient appelés à répondre pendant les travaux.

Premier panéliste à prendre la parole, Mme Rachel Bocher, Adjointe au Maire de Nantes, a souligné la multiplicité des défis à relever et les contraintes auxquelles doivent faire face les communes. D'où les questions suivantes :

- Comment la ville peut-elle s'adapter à ces nouveaux enjeux ?
- Quel rôle assigner aux villes ?
- Quels engagements précis et durables à mettre en œuvre ?

Mme Bocher a conclu son propos en insistant sur la démocratie participative avant de rappeler que sa ville, Nantes, avait été élue capitale verte 2013.

Monsieur Olivier Mushiété a présenté un exposé édifiant sur le projet « puits de carbone agro-forestier » Ibi village de République Démocratique du Congo.

L'orateur a montré en quoi un projet environnemental de ce type pouvait aussi contribuer à la lutte contre la pauvreté en créant des emplois et en permettant la construction d'infrastructures sociales.

Monsieur Cheikh Thiam de Nouakchott a relevé dans sa contribution que les villes bénéficient souvent d'un transfert de compétences important qui n'est pas suivi des moyens équivalents.

Il a ensuite présenté les défis auxquels est confrontée sa ville : ensablement, inondation, montée du niveau de la mer etc..

Il a enfin évoqué les premières actions engagées en la matière par la communauté urbaine : éclairage solaire et plantation d'arbres.

Le Pr Emmanuel Biey Makaly, représentant la ville de Kinshasa a exposé la politique de la ville de la capitale de la République Démocratique du Congo qui a démarré par des consultations populaires, suivies de la prise de textes normatifs avant la réalisation d'une série d'actions : rationalisation de la gestion des déchets, création d'une taxe d'assainissement, construction d'un centre d'enfouissement, végétalisation en cours et éclairage solaire de la route conduisant à l'aéroport.

Monsieur Didier Mumengi, après avoir dressé un état des lieux préoccupant du climat dans les villes du Sud a proposé de s'inspirer du plan climat de Paris tout en lançant un appel aux villes du Nord pour un partage d'expériences avec les villes du Sud.

Il a enfin recommandé la conclusion d'un pacte écologique des villes francophones et la création d'une alliance verte francophone.

Après un débat riche, les travaux ont été suspendus.

A la reprise, Madame Ketcha-Courtès a dans son propos introductif insisté sur la mutualisation des moyens, la démocratie participative et la sensibilisation.

Elle a ensuite insisté sur la nécessité d'une réelle décentralisation pour assurer une véritable dynamique de coopération décentralisée.

Après Mme Ketcha-Courtès, M. Tiébilé Dramé a rappelé que les fragilités environnementales ont un lien avec l'instabilité politique et a illustré son propos avec le cas du Mali.

Il a de même insisté pour que les premiers acteurs soient toujours les citoyens et particulièrement les couches les plus vulnérables et que l'avantage soit donné aux savoirs locaux.

M. Adamou Ndam Ndjoya a estimé, pour sa part, qu'il était temps de revenir sur ce qui est souvent oublié : les valeurs, l'éthique. Il s'agit donc d'aller puiser au fond de nos sociétés les ressources permettant de faire face aux enjeux du moment. C'est ainsi qu'il a illustré son propos avec l'exemple du « foyer amélioré » qui a permis de réduire l'usage du bois de chauffe et les émanations de fumée dans les maisons.

Le Dr Aliou Sow, de son côté, a souligné que le seul défi d'aujourd'hui est d'agir tout de suite en rappelant que la place des collectivités locales doit être centrale dans les négociations climatiques tout en invitant les Etats et les collectivités locales à mutualiser les moyens.

A la suite des différents exposés, un débat a été engagé dont on peut retenir autant de questions que de contributions devant servir à l'élaboration des recommandations à adopter à la fin du colloque.